

■ MOUTIER

## Accueil de réfugiés syriens: les élus trancheront lundi soir



Le Conseil municipal a préavisé favorablement la motion de Marina Zuber (Rauraque) pour l'accueil de réfugiés syriens à Moutier. Le législatif suivra-t-il lundi soir? ARCHIVES

C'est un ordre du jour plutôt léger qui attend les élus prévôtois ce lundi pour la deuxième séance du Conseil de ville de l'année. Deux motions seront notamment votées au cours de la soirée, à savoir celle du Parti socialiste autonome (PSA) pour la réparation des engins sportifs du Parcours Vita, et celle du Rauraque relative à l'accueil immédiat d'une famille syrienne à Moutier. Déposée par la jeune élue Marina Zuber, cette dernière motion a été préavisée favorablement par le Conseil municipal en date du 19 janvier. La Municipalité précise être en possession d'un appartement qu'elle pourrait mettre à disposition d'une famille, sous réserve d'un bail à passer avec l'association Asile Bienne & Région (ABR). Cette dernière a d'ores et déjà manifesté son vif intérêt.

### Parcours Vita miné

Concernant le Parcours Vita, la motion PSA vise à donner

une nouvelle jeunesse à des installations dépassées, usées et parfois dangereuses. Là encore, le Conseil municipal recommande aux élus d'accepter la proposition. Le Service des bâtiments prévoit d'ailleurs la révision complète du parcours en collaboration avec la Structure sociale d'encadrement vouée au travail (SSEVT).

Une autre motion, interne celle-ci, sera développée devant le conseil lundi soir. Émanant des groupes PLR et UDC, le texte demande la constitution d'une commission parlementaire d'enquête dont la mission serait d'identifier les responsabilités civiles et pénales de la Municipalité de Moutier dans le lourd déficit de la Caisse de pensions du canton du Jura. On notera que la motion a été jugée «partiellement recevable» par le Conseil municipal, qui souligne notamment qu'une commission parlementaire n'est pas habilitée à conduire des procédures pénales. OZA

■ MOUTIER

## Un bestiaire imaginé par les enfants

► Pas moins de 180 élèves âgés de 4 à 10 ans prennent part à un important projet artistique et pédagogique au collège du Clos, à Moutier.

► Tout au long de l'année scolaire, différents ateliers créatifs sont intégrés au programme classique, avec comme thème central «l'animal imaginaire».

► Le fruit de ce travail, encadré par USINESONORE et de nombreux partenaires, sera récolté en juin à l'occasion de la présentation d'un spectacle original.

Créer un spectacle, rapprocher les élèves et les enseignants tout en alliant culture et pédagogie. Ainsi est née l'étincelle, l'idée de base germée dans la tête de la directrice adjointe des écoles primaires de Moutier Monia Koenig, et qui s'est peu à peu transformée en un projet ambitieux, interdisciplinaire et sur le long terme. *Le Grand bestiaire des Prévôtois*, c'est un travail mené durant toute l'année scolaire au sein du collège du Clos avec 180 élèves et 20 enseignants. Et qui aura pour finalité la présentation d'un spectacle le 25 juin.

Mais pas si vite: l'élaboration de ce projet unique a nécessité la conjugaison de nombreuses forces. «Pour l'aspect pédagogique, pas de problème



Le Nailion, exemple parmi tant d'autres de ce que peuvent produire l'imagination et la créativité des enfants.

ici à l'école. Pour l'artistique en revanche, j'avais besoin d'appui», explique Monia Koenig, qui s'est tournée vers l'association USINESONORE.

### Tous les mercredis

Julien Annoni et Olivier Membrez, directeurs de l'association, ont répondu à l'appel avec enthousiasme. Et avec une idée claire de ce qu'ils recherchaient. «On voulait un processus sur le long terme, à mener tout au long de l'année scolaire. Un projet régulier aussi, puisque nous travaillons tous les mercredis matin avec les enfants de l'école», détaille le dernier nommé. De

quoi chambouler quelque peu le programme classique.

Avec l'accord unanime des enseignants, l'aventure a débuté au mois d'août. Une multitude d'ateliers créatifs ont été mis en place à l'école autour d'un thème central: l'animal imaginaire. Les rencontres, animées par une dizaine d'artistes, sont principalement axées sur la littérature et de la musique. Elles touchent également d'autres domaines comme le dessin et le bricolage, l'objectif étant de stimuler au maximum le processus de création.

L'auteure neuchâteloise Antoinette Rychner fait partie de

l'équipe et anime des ateliers d'écriture. Avec son aide, les enfants sont autorisés à quitter le réel pour entrer dans la fantaisie. Inventer des animaux, imaginer leur aspect, leur mode de vie. «Il s'agit d'un atelier d'imagination plutôt que d'écriture, certains enfants ne la maîtrisant encore pas», glisse-t-elle. Les fruits de ce travail sont ensuite notifiés et voyagent à travers d'autres classes, d'autres ateliers où ils sont remodelés, mis en musique. Un processus de création complexe, qui puise tout ce qu'il peut en chaque élève, à chaque étape.

### Confiance en soi

Pour les enseignants, l'apport pédagogique de la démarche est certain. Favorisant la créativité mais aussi les interactions, elle permet aux enfants de s'affirmer, de gagner en confiance, selon Chantal Robert et Claudine Dehlinger. «On relève une progression dans leur comportement face aux apprentissages. Les artistes parviennent à tirer un maximum de leur potentiel», se réjouissent-elles.

Quant au spectacle final, aboutissement de ces 9 mois de préparation, sa forme n'est pas encore connue. «Il sera festif, convivial, accessible et probablement itinérant», sourit Olivier Membrez. Pour sûr, il sera également l'occasion de découvrir de bien étranges animaux, nés de l'imagination de petites têtes débordant de fantaisie et de rêverie.

OLIVIER ZAHNO

SOINS PSYCHIATRIQUES

### Jan von Overbeck prolonge

Le mandat du médecin cantonal Jan von Overbeck à la direction ad interim des Services psychiatriques Jura bernois — Bienne-See-land est prolongé jusqu'au 31 décembre 2016. Sa nomination en octobre 2015 portait jusqu'à fin avril. Jan von Overbeck accompagnera l'institution psychiatrique jusqu'à la veille de son autonomisation, le 1<sup>er</sup> janvier 2017. AB

LA NEUVEVILLE

### Erreurs constatées dans l'envoi du matériel de vote

Trois citoyens de La Neuveville – par ailleurs membres d'une même famille – ont eu la mauvaise surprise de ne pas trouver de bulletin pour l'élection complémentaire au Conseil-exécutif de ce dimanche dans leur matériel de vote. Avertie, la commune leur a fourni le document manquant. Le maire Roland Matti regrette cette erreur dans la préparation du matériel de vote,

qui est confiée à La Neuveville à des chômeurs et à des personnes bénéficiaires de l'aide sociale. Il explique que si d'autres citoyens devaient se trouver dans la même situation, ils peuvent s'adresser à la commune pour obtenir les documents nécessaires. Ils ont par ailleurs toujours la possibilité d'obtenir la documentation au bureau de vote, dimanche matin. CR

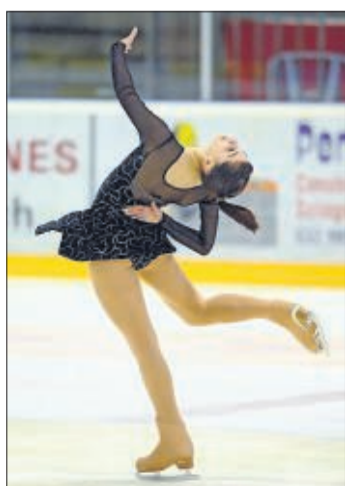
en bref

■ MOUTIER

## Quand les années 1980 s'invitent sur la glace prévôtoise

Le Club des patineurs de Moutier est de retour avec son traditionnel gala de fin de saison. Ce soir et demain, à 19 h, plus d'une centaine de patineuses et patineurs grifferont la glace prévôtoise aux rythmes des musiques mythiques des années 1980. Les yeux et les oreilles ne s'y tromperont pas: le retour dans les *eighties* est au programme du week-end, avec tout ce que ces années ont de plus culte à proposer.

Outre les différents groupes composés de ses membres, le CP Moutier pourra compter sur plusieurs invités de prestige, à commencer par la talentueuse Marie Crelier, formée au club, et qui s'épanouit aujourd'hui à Bienne. Le jeune Nicola Todeschini, champion



Formée au club, Marie Crelier participera au gala en tant qu'invitée.

suisse élite 2014 et grand espoir du patinage, sera également de la partie. Spectacle garanti. OZA

■ VOTE COMMUNALISTE

## La date du 18 juin 2017 définitivement arrêtée

Les citoyens de Moutier se rendront bel et bien aux urnes le 18 juin 2017 pour décider de l'appartenance cantonale de leur ville. Dans un communiqué publié hier, le Conseil municipal a confirmé la date du scrutin, évoquée en tant qu'échéance possible en juin 2015 déjà par l'observateur de Moutier au Parlement jurassien. La date a depuis trouvé l'accord implicite de très larges milieux puisqu'elle a été reprise par les autorités bernoises et jurassiennes, ainsi que par le mouvement anti-séparatiste Moutier-Prévôté.

### Des expertises, mais pas seulement

La préparation du vote a également été évoquée. Si l'on sait déjà que deux expertises dis-

tinctes ont été commandées – l'une sur les incidences d'un changement de canton pour la ville de Moutier, l'autre sur l'avenir de l'Hôpital du Jura bernois –, d'autres questions dépendant de décisions politiques doivent être traitées par les gouvernements ou parlements bernois et jurassiens. La Commission communale d'autodétermination aura ainsi la tâche de remettre jusqu'à fin mars une liste de questions indispensables à la formation de l'opinion et ne concernant pas les experts – avenir des écoles du secondaire II par exemple. Le Conseil municipal soumettra ensuite une liste finalisée aux autorités cantonales en vue de la rédaction des parties du message électoral dévolues à chacune d'elles. OZA

■ LITIGE À L'ABBATIALE DE BELLELAY

## Mario Annoni en médiateur

L'ancien conseiller d'État bernois et ex-président du Conseil de fondation de Pro Helvetia Mario Annoni a été mandaté par le Conseil du Jura bernois (CJB) pour mener la médiation entre la Fondation de l'Abbatiale de Bellelay (principale locataire de l'abbatiale et responsable de son entretien) et la Fondation Bossart (propriétaire des orgues), qui se livrent une bataille à distance depuis de nombreux mois.

### Difficulté à concilier les différents intérêts en jeu

Pour rappel, ce sont des questions financières mais aussi d'agenda culturel qui sont à l'origine du conflit. Si le litige financier est aujourd'hui réglé – la Fondation Bossart, qui organise régulièrement des concerts, refusait de payer une sous-location à la Fondation de l'Abbatiale, une condition qui lui avait été imposée par le canton pour obtenir des subventions pour la reconstitution des orgues – le désaccord de fond sur l'utilisation de l'abbatiale demeure. Il est visiblement difficile pour les acteurs concernés de concilier les différents intérêts en jeu, qu'ils soient d'ordre culturel, confessionnel, ou touristique.

Le chevauchement d'événements organisés à la belle saison (entre l'exposition contemporaine des uns et les traditionnels concerts des au-



Mario Annoni est appelé à la rescousse à Bellelay. ARCHIVES STÉPHANE GERBER

tres) continue par exemple de créer des tensions susceptibles de mettre en danger l'offre culturelle des lieux.

Pour «éviter des conséquences néfastes pour le public», le CJB avait accepté de mettre en place une médiation. Médiation qu'il a donc décidé de confier à Mario Annoni. D'ici la fin de l'année, ce dernier devra, après avoir entendu les deux parties, adresser un rapport au CJB dressant un état des lieux des problématiques liées à l'utilisation de l'abbatiale. Il devra proposer des solutions de nature à ramener la sérénité au sein de ce lieu culturel phare du Jura bernois, afin d'en assurer la pérennité.

Le maire de Saicourt Markus Gerber, le délégué du CJB à la culture et un représentant du service des monuments historiques du canton pourraient également intégrer l'équipe de médiation. CLR

